

COMPTE-RENDU DU CCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 19 AVRIL 2012

1-Consultation sur la mise en location gérance des différentes cafétérias dont les données économiques nous avaient été présentées lors du CCE du 5 avril 2012

➤ a) LE CANET- EN- ROUSSILLON

12 salariés, CSE informé le 17 avril ainsi que le 25 avril.

Votants : 11 (UNSA 2, FO 5, CGC 1, 1 CFDT, CGT 2)

Favorable : 1 (CGC)

Défavorable : 9 (UNSA / FO/ CGT)

Abstention : 1 (CFDT)

➤ b) DIJON-QUETIGNY

16 salariés, CSE informé le 10 avril et 20 avril.

Votants : 11

Favorable : 1

Défavorable : 9

Abstention : 1

➤ c) DOLE

15 salariés, CSE informé le 10 avril et 20 avril.

Votants : 13 (arrivée de 2 membres FO)

Favorable : 1

Défavorable : 11

Abstention : 1

➤ d) MARMANDE

10 salariés, CSE informé le 18 et 30 avril.

Votants : 13

Favorable : 1

Défavorable : 11

Abstention : 1

➤ e) ROUEN-GRAND QUEVILLY

10 salariés, CSE informé le 12 et 25 avril.

Votants : 13

Favorable : 1

Défavorable : 11

Abstention : 1

Ces 5 projets de LGF interviendraient au deuxième semestre 2012.

2 passages en LGF de trois cafétérias au 1^{er} mai 2012.

-ANNONAY par Mr CARREL.

-GAP par Mr VOSSENAT.

-NIORT par Mme GODERIAUX.

2-Projet de fermeture cafétéria de CHATEAUROUX

- Fermeture prévue le 2^{ème} semestre 2012. Cette caf était en LGF de 2002 à 2010, reprise en intégré depuis le 7 avril 2010 avec 7 salariés.

Votants : 13
Favorable : 0
Défavorable : UNSA /FO)
Abstention : 1 CGC
La CFDT et la CGT ne participent pas au vote.

3- Projet de fermeture cafétéria de la Ville du Bois :

- Fermeture prévue le 2^{ème} semestre 2012. Cette caf était en LGF de 2002 à 2006 reprise en intégré avec 12 salariés.

Personnel informé le 11 avril et CSE pour avis le 23 avril.

Votants : 13
Favorable : 0
Défavorable : UNSA/FO/
Abstention : 1 CGC

* La CFDT et la CGT ne participent pas au vote

PSE / Modifications apportées par les O.S. et la DIRECTE de St Etienne.

- * Prise en charge du voyage + repas pour reconnaissance du lieu d'affectation si accord de mutation
- * Congé exceptionnel pour le salarié et son conjoint
- * Souhaits portés à 3 au lieu de 2 pour les sites choisis
- * Durée du PSE portée à 6 mois
- * Période de réembauchage portée à 2 ans
- * Prime pour l'Emploi (PSE) pour les CDD de + de 3 mois
- * Commission de suivi dès le 1^{er} mois

VOTE du PSE : VOTANTS 13
Favorable = 0
Défavorable = 0
Abstention = 12

La CFDT ne participe pas au vote = 1

4- Modification de l'Organisation des Directions Opérationnelles :

- Jusqu'à maintenant, il y avait un DR pour les intégrés et un pour les franchisés, seulement les franchisés ne s'en sortent pas, distances trop longues entre chaque établissement.
Donc les DR des différentes régions s'occuperont des franchisés et des intégrés.
On aura 6 DR et 3 Do.

Régions :

NORD : 18 ETS intégrés et 12 franchisés
OUEST : 16 intégrés et 19 franchisés
CENTRE Ouest : 22 intégrés et 9 franchisés
CENTRE EST : 20 intégrés et 19 franchisés
SUD Ouest : 25 intégrés et 19 franchisés
SUD Est : 22 intégrés et 11 franchisés.

Le nouvel organigramme nous sera communiqué.

FIN DU CCE

Prise de Notes : Cécile Gagne

Jacques Soler/Claude Leritz/Serge Nardelli non présents